



CHARTRE DE LA VIE AU RESTAURANT SCOLAIRE

L'équipe d'accueil de la restauration scolaire de St-Piat / Changé s'engage :

- À accueillir les enfants avec bienveillance
- À ne pas donner de sanction collective
- À inciter les enfants à manger de tout en leur proposant de petites quantités, sans les forcer
- À veiller aux règles d'hygiène
- À inciter à être autonome
- À faire appliquer le règlement de la vie en collectivité (disponible sur le site www.porteseureliennesidf.fr)

Les enfants s'engagent :

- À prendre soin de la table sur laquelle ils sont installés et du matériel
- À ranger la table après le repas
- À rejeter toute violence verbale/ physique/ psychologique, toute forme de harcèlement
- À ne pas jouer avec la nourriture
- À être respectueux des camarades, du personnel
- À éviter le gaspillage alimentaire

